



HABITER

la Porte d'en Bas,
un quartier, la Ville

Bulletin d'adhésion et / ou de soutien

Nom.....
Prénom.....
Profession.....
Adresse.(dont bâtiment et
appartement)
.....
Ville.....
Téléphone.....
Courriel
.....

• J'adhère à l'association, après avoir pris connaissance de ses statuts

L'adhésion implique le respect des statuts

Je règle ma cotisation de **10 €**

Le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'Assemblée générale annuelle

• Et / ou je choisis de soutenir l'association.

Je fais un don d'un montant de.....€

Les dons et versements effectués au profit de l'association ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable, pour les particuliers (dispositions des articles 200-1.b. et 238 bis-1.a. du Code général des impôts)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'association

A le

Signature de l'adhérent(e)

Signature du trésorier-e
ou d'un membre du collectif d'administration

Fait en double exemplaire : l'un des deux sera retourné à l'adhérent-e, ainsi qu'un reçu

Association loi 1901 – N° d'enregistrement : W921001018
Siège social : Résidence "Les Jardins de Richelieu"
3 rue de la Porte d'en Bas, 92220 Bagneux

habiterlaportedenbas@orange.fr



HABITER

la Porte d'en Bas,
un quartier, la Ville

Bulletin d'adhésion et / ou de soutien

Nom.....
Prénom.....
Profession.....
Adresse.(dont bâtiment et
appartement)
.....
Ville.....
Téléphone.....
Courriel
.....

• J'adhère à l'association, après avoir pris connaissance de ses statuts

L'adhésion implique le respect des statuts

Je règle ma cotisation de **10 €**

Le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'Assemblée générale annuelle

• Et / ou je choisis de soutenir l'association.

Je fais un don d'un montant de.....€

Les dons et versements effectués au profit de l'association ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable, pour les particuliers (dispositions des articles 200-1.b. et 238 bis-1.a. du Code général des impôts)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'association

A le

Signature de l'adhérent(e)

Signature du trésorier-e
ou d'un membre du collectif d'administration

Fait en double exemplaire : l'un des deux sera retourné à l'adhérent-e, ainsi qu'un reçu

Association loi 1901 – N° d'enregistrement : W921001018
Siège social : Résidence "Les Jardins de Richelieu"
3 rue de la Porte d'en Bas, 92220 Bagneux

habiterlaportedenbas@orange.fr